



ACTIVITÉ DE LA COUR D'APPEL

2022

MOTS DES CHEFS DE COUR

Après trois années de restrictions sanitaires et même si la guerre qui fait rage en Europe est génératrice d'incertitudes et de troubles, l'année 2023 nous permet enfin de réunir l'ensemble des autorités civiles et militaires ainsi que les partenaires de notre institution localement pour cette audience solennelle qui ouvre l'année judiciaire selon les dispositions du code de l'organisation judiciaire.

Durant l'année 2022, l'activité juridictionnelle civile et pénale s'est poursuivie grâce à la détermination des magistrats et fonctionnaires de l'ensemble du ressort. Cette audience nous permet de faire une présentation de l'activité de l'année écoulée avec les moyens mis à notre disposition.

En ce début d'année, nous formons avant tout le vœu pour l'ensemble de la cour que les mesures issues des États généraux de la Justice puissent conduire à des améliorations tant pour les agents au service de la Justice, pour les auxiliaires de justice, et pour l'ensemble de nos concitoyens.



CATHERINE GAY-VANDAME
première présidente



Denis CHAUSSERIE-LAPRÉE
procureur général

L'année 2022 aura été marquée pour l'institution judiciaire française par la réflexion conduite dans le cadre des États généraux sur la situation de notre Justice que ce soit au titre de ses moyens humains et budgétaires, de son organisation ou de ses missions.

Un rapport a été remis au président de la République le 8 juillet 2022 qui a fait le constat que la Justice n'avait plus les moyens de sa mission et était de plus en plus souvent remise en question. Ce rapport appelait à une réforme systémique de l'institution judiciaire.

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice a présenté ce 5 janvier 2023 le plan d'action issu des États généraux, indéniablement un effort budgétaire et humain sans précédent est consenti au bénéfice de notre ministère, il était sans doute temps mais ne boudons pas notre plaisir et faisons de 2023 une année d'espérance mobilisatrice même si des inquiétudes demeurent pour les juridictions du ressort.

ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE 2022



CONSEIL DE JURIDICTION

« PRISE EN CHARGE DES MAJEURS VULNÉRABLES »

Le 23 juin 2022 s'est tenu le conseil de juridiction de la cour d'appel d'Orléans à la Halles du château CHAMEROLLES mise à disposition par le président du conseil départemental du Loiret.

Ce conseil de juridiction dont la thématique était la prise en charge des majeurs vulnérables, a réuni plus d'une centaine de participants de structures différentes : services de l'État, conseils départementaux, communes, institutions judiciaires, forces de sécurité intérieure, avocats, hôpitaux, EPHAD, défenseur des droits, associations, mandataires judiciaires...

Cette année, la cour d'appel, le tribunal judiciaire et l'ordre des avocats ont choisi d'organiser le 4 octobre 2022, dans le cadre de la nuit du droit un procès fictif joué par des citoyens.

Il était centré autour du film *Contre-enquête* de Franck MANCUSO, sorti en 2007, avec comme acteur principal Jean DUJARDIN.

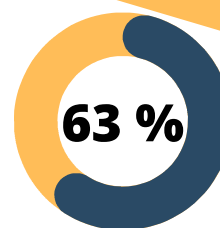
La nuit du droit s'est déroulée dans la salle d'assises qui a accueilli pour l'occasion près de 200 personnes.



PROCÈS FICTIF
Autour du film
Contre-enquête
de Franck MANCUSO

Palais de justice
d'Orléans





ACTIVITÉ CIVILE

La première chambre civile

277 affaires terminées
301 affaires nouvelles
745 affaires en stock

Durée moyenne des affaires: 25 mois

Chambre de la famille

545 affaires terminées
465 affaires nouvelles
370 affaires en stock

Durée moyenne des affaires: 9 mois

Le droit du travail

530 affaires terminées
464 affaires nouvelles
1008 affaires en stock

Durée moyenne des affaires: 27.7 mois

La chambre des urgences

332 affaires terminées
381 affaires nouvelles
251 affaires en stock

Durée moyenne des affaires: 6.4 mois

La chambre commerciale

256 affaires terminées
310 affaires nouvelles
533 affaires en stock

Durée moyenne des affaires: 13.4 mois

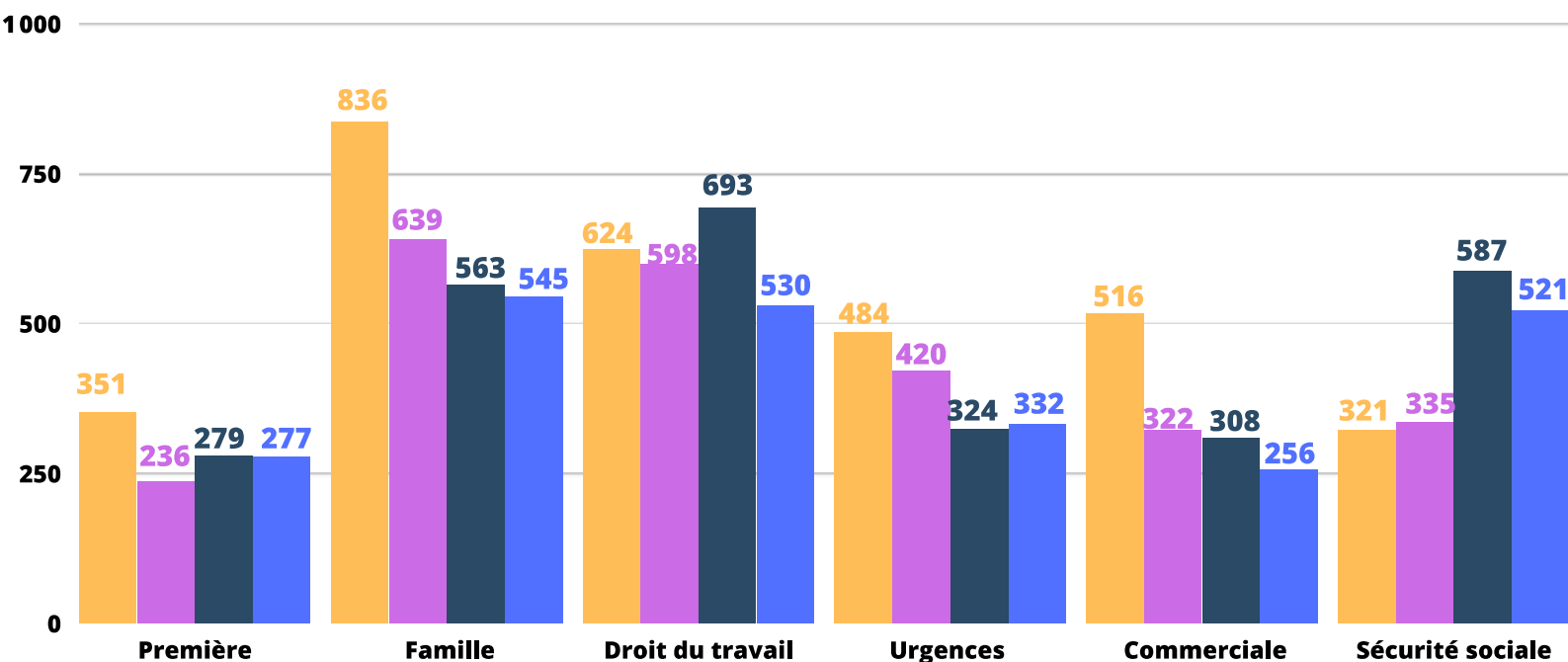
Chambre de la sécurité sociale

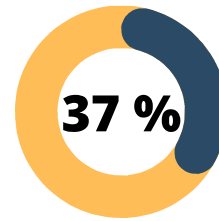
521 affaires terminées
289 affaires nouvelles
705 affaires en stock

Durée moyenne des affaires: 23.9 mois

AFFAIRES TERMINÉES

2019 2020 2021 2022





ACTIVITÉ PÉNALE

Les appels correctionnels (Hors IC)

644 affaires terminées

741 affaires nouvelles

1161 affaires en stock

L'application des peines

332 affaires terminées

337 affaires nouvelles

55 affaires en stock

Délai d'écoulement du stock: 21,6 mois **Délai d'écoulement du stock: 6.1 mois**

L'instruction

665 affaires terminées

795 affaires nouvelles

189 affaires en stock

Les assises

48 affaires terminées

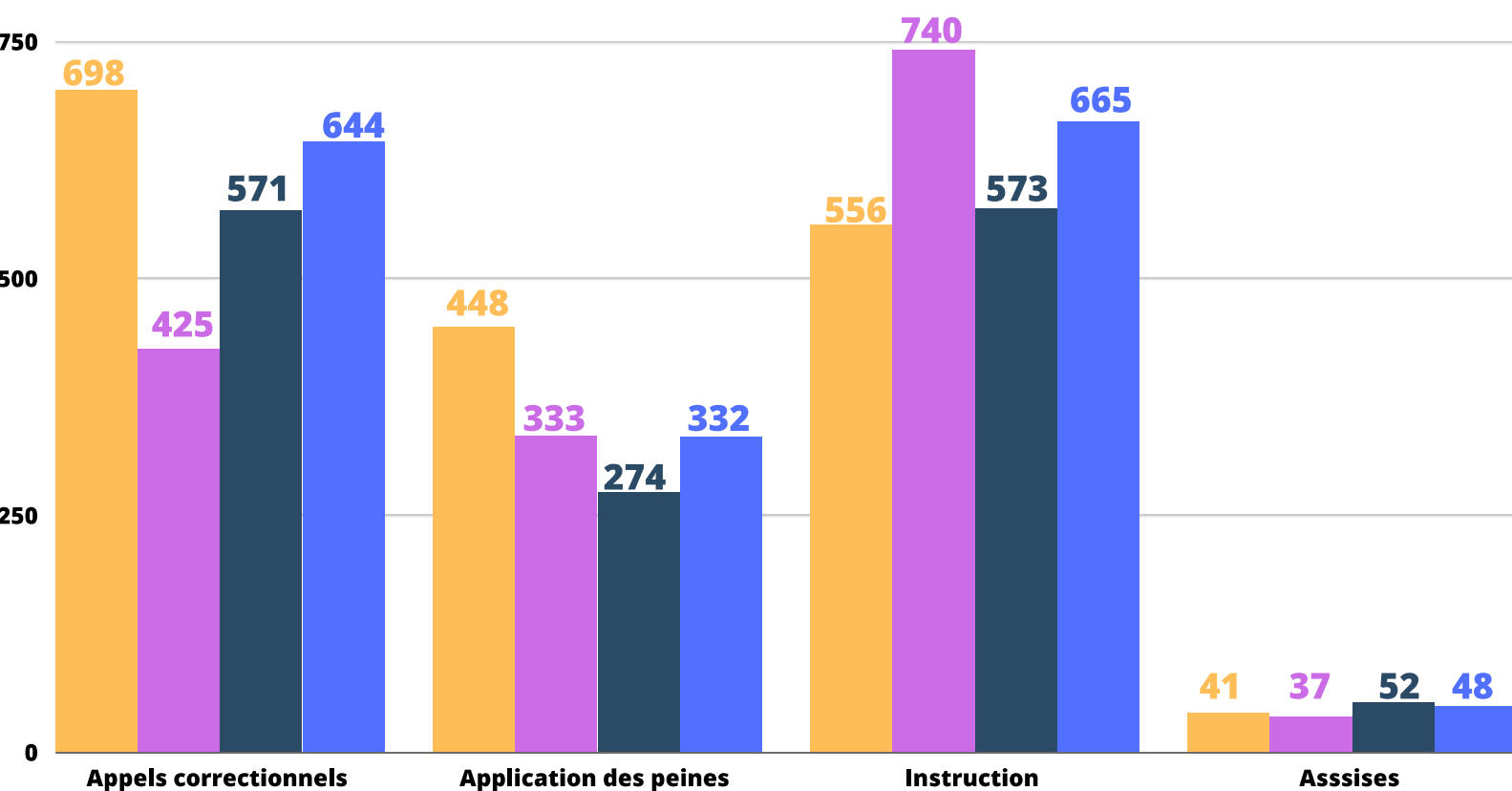
68 affaires nouvelles

90 affaires en stock

Délai d'écoulement du stock: 3.4 mois **Délai d'écoulement du stock: 22.5 mois**

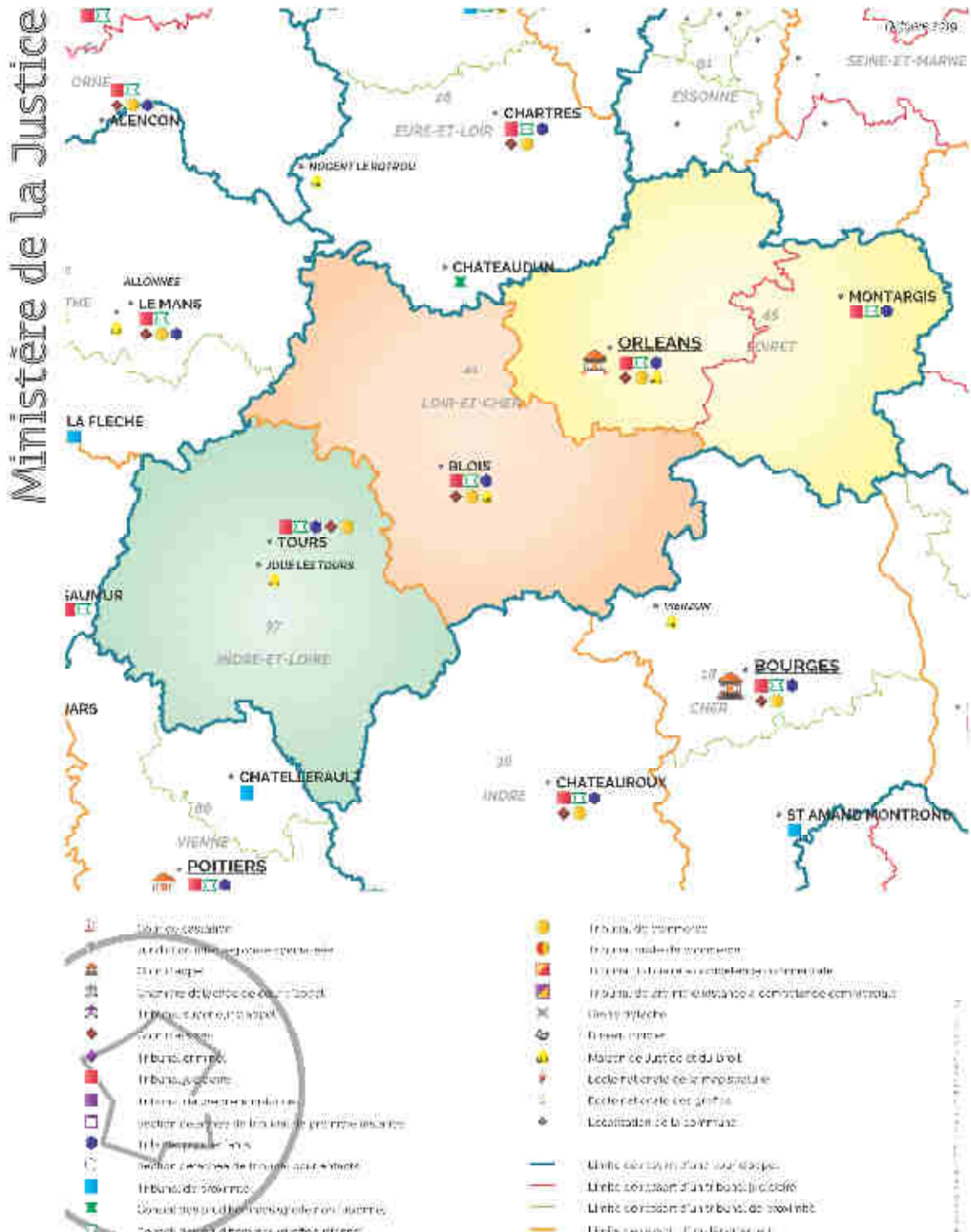
AFFAIRES TERMINÉES

2019 2020 2021 2022



CARTOGRAPHIE DU RESSORT

Le ressort de la cour d'appel d'Orléans est composé des tribunaux judiciaires de Tours, d'Orléans, Blois et Montargis.



LES MOYENS

Les ressources humaines : effectifs localisés

Tribunal judiciaire de Tours

42 magistrats (31 siège / 11 parquet)

125 (dont 5 contractuels B)

Tribunal judiciaire de Blois

22 magistrats (17 siège / 5 parquet)

75 dont 3 contractuels B

Tribunal judiciaire de Montargis

15 magistrats (11 siège / 4 parquet)

39 dont 1 contractuel B

TOTAL Ressort

150 magistrats (119 siège / 31 parquet)

437 dont 15 contractuels

Tribunal judiciaire d'Orléans

41 magistrats (30 siège / 11 parquet)

116 dont 6 contractuels B

Cour d'appel

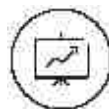
39 magistrats (30 siège / 9 parquet)

37 fonctionnaires + 45 au SAR (dont 14 placés)



Soutien de magistrats honoraires exerçant des fonctions juridictionnelles ou non juridictionnelles, de magistrats à titre temporaire, de fonctionnaires réservistes, de juristes assistants, d'assistants spécialisés dans le domaine de la radicalisation et de l'environnement, d'assistants de justice, d'agents de catégorie A,B et C au titre de la justice de proximité et de vacataires.

BUDGET



Pour l'intégralité du ressort

13 825 420 €
de crédits

Fonctionnement
courant
6 663 287 €

Frais de justice
7 162 132 €

Masse salariale

42 341 000 €
dont 2,97M€ pour
les non titulaires

Associations, accès au droit, bureau aide juridictionnelle*

1 121 346€
dont 355 991€
pour l'AJ

**huissiers de justice, des experts, des médiateurs, des interprètes/traducteurs ainsi que les frais d'enquête sociale et de personnalité*

⊕ 9,4 M€ versés aux barreaux du ressort de la cour d'appel par le ministère de la justice au titre de l'aide juridictionnelle



Site Internet de la cour d'appel d'Orléans:
<https://www.cours-appel.justice.fr/orleans>



@CaOrleans



Site Internet du ministère de la justice:
<http://www.justice.gouv.fr/>



Cour d'appel d'Orléans
44 rue de la Bretonnerie
45000 Orléans



02.38.74.58.34